

Vous avez de l'ambition

Travaillons ensemble.

Nous
aussi.

**Titre de la fonction :**

Contremaître(esse) - Horticulture et arboriculture

Période d'affichage :

Du 28 octobre au 10 novembre 2025

Groupe :

Cadres

Service :

Travaux publics

Statut :

Régulier temps complet

Ville :

Saint-Jean-sur-Richelieu

Sommaire du poste

Sous la supervision du ou de la Chef de division – Parcs et espaces verts, la personne occupant la fonction de Contremaître(esse) – Horticulture et arboriculture assure un rôle au niveau de la coordination et de la supervision des activités relatives à son domaine d'activité.

À cet effet, elle coordonne l'ensemble des activités opérationnelles annuelles et la gestion relative à l'entretien des parcs et espaces verts, plus précisément au niveau des plates-bandes, des différents types de végétaux ainsi que de l'arboriculture. Lors de la période hivernale, elle assure un suivi au niveau des activités de saison telles que les patinoires, le déneigement, la salubrité, l'arboriculture, l'évènementiel, etc.

Elle est également responsable de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles de ses activités, de la gestion des requêtes et de divers projets.

Finalement, elle doit s'assurer de remplir toutes autres requêtes relatives au Service des travaux publics.

Exigences :**Formation**

Diplôme d'études collégiales (DEC) dans un domaine pertinent à la fonction

Expériences

Quatre (4) années d'expériences, dont deux (2) années en coordination et supervision

Autres

- Détenir un permis de conduire valide, classe 5;
- Attestation de cours de Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Réalisations concrètes en matière de gestion de projets;
- Connaissances relatives à l'horticulture ornementale et l'aménagement des parcs et espaces vert;
- Connaissances de niveau intermédiaire des logiciels Word et Excel;
- Connaissances de la lecture de plans;
- Connaissances professionnelles actualisées;
- Disponibilité pour la garde;
- Réussir le niveau d'enquête requis pour le poste.

Atouts

- Connaissances en gestion municipale, des conventions collectives et des normes de sécurité;
- Connaissances des lois et règlements de la SAAQ;
- Connaissances des normes d'inspection des aires de jeux (CAN/CSA Z614);
- Connaissances des normes relatives à l'aménagement des parcs et espaces verts (ex. : BNQ).

Salaire

Le salaire est établi selon la classe 15 du protocole des cadres équités, soit au taux horaire minimal de 52,39 \$ et un taux horaire maximal de 59,51 \$.

Horaire

Poste à temps complet, à raison de 40 heures / semaine.

Informations complémentaires

Si nécessaire, le ou la candidat(e) devra réussir les tests requis pour le poste.

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir sa candidature via le site <http://www.sjsr.ca/recrutement> avant la fin de l'affichage. Veuillez noter que seules les personnes ayant transmis leur candidature via ce site seront considérées.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Prendre note que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en

fonction de leur besoin.

Ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu se classe au 11^e rang des villes de la province. Située au sud du Québec, sur la Rive-Sud de Montréal et à 20 minutes du pont Champlain, elle accueille plus de 100 000 résidents. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1 000 employé(e)s engagé(e)s qui participent activement à son essor.